Le député LREM de l'Hérault veut faire passer une loi contre la discrimination par l'accent

12/11/2020 à 18h34



Le député de l'Hérault Christophe Euzet (LREM) a déposé un projet de loi contre la discrimination par l'accent qui sera examiné le 26 novembre à l'Assemblée nationale. Pour l'élu du sud, chaque déplacement à Paris donne lieu à des réflexions. Celui qui a l'accent du sud est vu comme "*un mec sympa avec qui on boit l'apéro mais qui n'est pas là pour parler de choses sérieuses*", confie-t-il au journal L'Indépendant.

Avec cette loi, Christophe Euzet veut instaurer un délit pénal dans le cadre de l'article 225 du Code Pénal pour la discrimination par l'accent. Dix-huit député soutiennent le texte présenté parmi eux Sylvia Pinel, ancienne ministre déléguée à l'Artisan et au Commerce au sein du gouvernement Jean-Marc Ayrault.

Quand Jean Castex a été nommé Premier ministre en juillet dernier, il était inconnu du grand public. Le maire de Prades, commune moyenne des Pyrénées-Orientales était jusque là le "monsieur déconfinement" du gouvernement. L'Elysée l'a présenté comme "un haut fonctionnaire complet et polyvalent

qui aura à cœur de réformer l’Etat et de conduire un dialogue apaisé avec les territoires”. Mais très vite le nouveau Premier ministre a été la cible de moqueries… à cause de son accent. Un accent chantant et un phrasé très lent, découpant chaque syllabe. […]

acru.orange